

## CH\_VB 87.541 vom 18. Dezember 1987

Bundesverwaltung, 1987-12-18, DE

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch\\_vb\\_87.541](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_87.541)

FR: CH\_VB 87.541 du 18 décembre 1987

IT: CH\_VB 87.541 del 18 dicembre 1987

### Volltext

18. Dezember 1987 N 1877 Interpellation Eggly 3. Der Zweck der Studie besteht nicht darin, Aussagen über den Zustand von Einzelflächen zu machen, sondern realistische Angaben über die anstehenden Aufgaben zur Walderhaltung im Voralpen- und Alpengebiet zur Verfügung zu stellen. Sie stützt sich auf eine Umfrage bei den betroffenen Forstdiensten. Sie wurde von der EAFV veröffentlicht und ist für jedermann zugänglich. Die Vermittlung von Detailinformationen über gefährdete Siedlungen, Anlagen und Verkehrswege kann nicht ohne Einbezug der zuständigen Kantone erfolgen. Präsident: Der Interpellant ist von der Antwort des Bundesrates nicht befriedigt. #ST# 87.541

Interpellation Frey Claude Zusammenarbeit zwischen Hochschulen und Wirtschaft. Beteiligung der Schweiz am europäischen Programm Programme européen d'échanges entre les universités et les entreprises. Participation de la Suisse Wortlaut der Interpellation vom 21. September 1987 1992 soll der grosse europäische Markt verwirklicht werden. Um dies vorzubereiten, will die EG das umfassende Programm Comett in die Tat umsetzen, das zum Ziel hat, die Zusammenarbeit zwischen Hochschulen und Unternehmen zu verstärken. Vorgesehen sind der Austausch von Studenten und Praktikern sowie die Förderung von Entwicklung und Erprobung gemeinsamer Vorhaben von Hochschulen und Unternehmen. Auch wenn die Schweiz nicht Mitglied des Gemeinsamen Marktes ist, könnte sie sich diesem umfassenden Programm anschliessen, an dem sich insbesondere die wichtigsten Hochschulen der Gemeinschaft und grosse europäische Unternehmen beteiligen. Ich ersuche den Bundesrat, uns über seine diesbezüglichen Absichten zu unterrichten. Hat man mit der Europäischen Gemeinschaft, den Hochschulkantonen und den Unternehmen, die sich an diesem vielversprechenden Austausch zwischen Lehre, Forschung und Privatwirtschaft beteiligen könnten, bereits Verbindung aufgenommen?

Texte de l'interpellation du 21 septembre 1987 Afin de préparer l'ouverture du grand marché européen, en 1992, la Communauté économique met sur pied un vaste programme, baptisé Comett, destiné à intensifier la collaboration entre l'université et l'entreprise. Des échanges d'étudiants et de praticiens sont prévus et l'on envisage d'encourager la conception et l'expérimentation de projets conjoints universités - entreprises. La Suisse, bien que n'étant pas membre du Marché commun, pourrait cependant s'associer à ce vaste programme qui regroupe notamment les principales universités de la Communauté et de grandes entreprises européennes. Je prie dès lors le Conseil fédéral de nous indiquer ses intentions en la matière. Des contacts ont-ils déjà été pris avec la Communauté et avec les cantons universitaires ainsi qu'avec les entreprises susceptibles de participer à ces échanges fructueux entre l'enseignement, la recherche et l'économie privée?

Mitunterzeichner-Cosignataires: Bonny, Candaux, Dubois, Kohler, Perey, Petitpierre, Savary-Vaud, Villiger (8) Schriftliche Begründung - Développement par écrit L'auteur renonce au développement et demande une réponse écrite. Schriftliche Stellungnahme des Bundesrates vom 7. Dezember 1987 Rapport écrit du Conseil fédéral du 7 décembre 1987

Le Conseil fédéral suit avec un grand intérêt les programmes des Communautés européennes (CE), qui ont pour objectif de promouvoir la mobilité des chercheurs ainsi que la coopération entre l'université et l'économie. Outre le programme de coopération entre l'université et l'entreprise en matière de formation dans le domaine des technologies (COMETT), il convient de relever: - le plan de stimulation des coopérations et des échanges scientifiques et techniques européens (STIMULATION), - le programme d'action de la Communauté européenne en matière de mobilité des étudiants (ERASMUS). Nous avons contacté les hautes écoles et les organisations faîtières de l'économie, des écoles techniques supérieures, des milieux scientifiques et des étudiants ainsi que le Fonds national au sujet de ces programmes communautaires. Les avis qui nous sont parvenus à ce jour dénotent un écho essentiellement positif. Par ailleurs, des contacts avec la Commission des CE à propos de ces programmes ont déjà eu lieu à plusieurs reprises, qu'il s'agisse de contacts bilatéraux entre la Suisse et les CE ou de contacts entre les pays de l'AELE et les CE. Les possibilités de participer à ces trois programmes varient d'un programme à l'autre. Elles dépendent notamment de la forme et de l'état d'avancement de ces programmes au sein des CE. Notre prochain pas consistera à éclaircir, lors de discussions avec les CE, les conditions de participation et notamment les prestations financières qui en découleraient pour notre pays. C'est sur cette base que nous pourrons décider d'éventuelles démarches en vue de la participation suisse à ces programmes. Comme par le passé, nous mènerons nos tractations avec les CE en étroite collaboration avec les milieux suisses directement concernés. Pour autant que les universités et les écoles supérieures soient touchées par les programmes, nous déciderons notamment de nos démarches à venir en accord de vue avec la Conférence universitaire et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

Präsident: Der Interpellant ist von der Antwort des Bundesrates befriedigt. #ST# 87.912 Interpellation Eggly Unterstützung des «Centre européen de la culture» in Genf Soutien au «Centre européen de la culture» à Genève Wortlaut der Interpellation vom 9. Oktober 1987 Das von Denis de Rougemont gegründete Centre européen de la culture spielt noch immer eine wichtige Rolle bei der Verbreitung eines europäischen Bewusstseins. Es stimmt mit dem Sinn und Geist der schweizerischen Europapolitik überein. Deshalb stünde es ihm zu, vom Bund eine regelmässige, vorhersehbare finanzielle Unterstützung zu erhalten - wie vom Kanton und von der Stadt Genf. Kann der Bundesrat erklären, was er in diesem Sinne zu unternehmen gedenkt?

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Interpellation Frey Claude Zusammenarbeit zwischen Hochschulen und Wirtschaft. Beteiligung der Schweiz am europäischen Programm Interpellation Frey Claude Programme européen d'échanges entre les universités et les entreprises. Participation de la Suisse In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1987 Année Anno Band IV Volume Volume Session Wintersession Session Session d'hiver Sessione Sessione invernale Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 13 Séance Seduta Geschäftsnummer 87.541 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 18.12.1987 - 08:00 Date Data Seite 1877-1877 Page Pagina Ref. No 20 016 017 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.